© Drogues Info Service - 8 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

que dois j faire ?

Par Profil supprimé Postée le 23/11/2012 15:09

> je suis perdue j ai decouvert que mon mari prend du subutex quand j ai voulu lui en parler il m a di que c etait pas pour lui qu il les garder pour un copain je sais que c est faux j ai trouve des ordonnances a son nom et des textos comme quoi il en prenait je perd confiance parce qu il me ment , il m a toujours qu il ne se droguait pas est ce possible de prendre du subutex si on ne se droguait pas auparavant ? je sais plus comment lui en parler mais ca me ronge de savoir qu il en prend et qu il me dit que non j ai peur de le perdre il dit toujours qu il veut me preserver
> il a des comportement changeant je pense que c est par rapport au subutex
> est ce que je dois le laisser faire et ne rien dire
>
> j ai decouvert des renndez vous avec un docteur pour sa prescritption donc c est sur il en prend et il ment
>
> merci de me tenir informer
> cordialement

Mise en ligne le 23/11/2012

Bonjour,

Le subutex comme la méthadone est un TSO (traitement de substitution aux opiacés). Il est prescrit aux personnes toxicomanes pour pallier au syndrome de manque. Toutefois, certains usagers en consomment pour ses effets quasi similaires aux opiacés. Il est donc tout à fait possible que votre ami en consomme même s'il ne se drogue pas par ailleurs.

Nous comprenons que vous vous sentiez trahie et nous savons combien il est difficile pour l'entourage de vivre avec une personne ayant un problème de dépendance. Cependant, il nous parait important de pouvoir échanger de manière positive et sereine avec votre ami. Pour cela, il vous faut essayer de comprendre, de cerner ce qui le lie à ce produit, les raisons qui le poussent à en consommer. Souvent, des consommations peuvent être en lien avec une période difficile que traverse l'usager. Le fait que votre ami consomme est peut être révèlateur ou symptomatique d'un malaise ou d'un "mal être" ... C'est cela dont il vous faut discuter. Le fait de se sentir soutenu, écouté et surtout non jugé peut permettre à votre ami de vous exprimer ce qui se passe pour lui. Partagez vos doutes, vos craintes et vos sentiments mais toujours dans cet idée de ne pas juger ou culpabiliser l'autre mais bien de pouvoir exprimer ce qui se passe pour vous, dans un climat de confiance.

Soyez patiente, la reconnaissance et la prise de conscience d'un problème de dépendance peut prendre du temps. Ne vous découragez pas, soyez disponible et attentive à ses besoins mais dans le respect de vos propres limites bien sur.

Enfin, nous vous joignons les coordonnées d'un centre de soin sur Toulon. La prise en charge y est anonyme et gratuite et ils reçoivent aussi bien les usagers de drogue que leur entourage. Vous pourriez prendre contact avec eux si votre ami était motivé pour cela par exemple, mais il nous semble important que vous puissiez également trouver un interlocuteur et être soutenue face à cette situation difficile. Vous pouvez aussi si vous le souhaitez joindre l'un de nos écoutants au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe 7j/7 de 8h à 2h) afin de trouver du soutien.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA- Association Addictions France

8, rue Francis de Pressensé
83000 TOULON

Tél : 04 94 92 53 46
Accueil du public : lundi et mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, mardi de 9h à 13h et de 14h à 19h, jeudi de 9h à 13h (fermé l'après midi), vendredi de 9h à 12h30
Secrétariat : lundi et mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, mardi de 9h à 13h et de 14h à 19h, jeudi de 9h à 13h (fermé l'après midi), vendredi de 9h à 12h30
Substitution : Unité Méthadone : du lundi au vendredi de 9h à 13h
Consultat° jeunes consommateurs : aux horaires du CSAPA

Voir la fiche détaillée